

**Syndicat Cfdt de la
MAISON D'ARRET**
de Saint-Pierre et Miquelon
Place Lieutenant Colonel PIGEAU
BP 270
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Saint-Pierre, le 25 février 2013

Les agents du Centre pénitentiaire
de Saint-Pierre et Miquelon

à

Madame Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75001 PARIS

s/c de Monsieur Patrice LATRON
Préfet de Saint-Pierre et Miquelon

Madame le Garde des Sceaux,

Nous avons le regret de devoir attirer une nouvelle fois votre attention sur la situation administrative de 50% des effectifs des surveillants du centre pénitentiaire de Saint-Pierre et Miquelon.

Nous avons patiemment attendu les nouvelles dispositions permettant la titularisation des trois agents contractuels concernés. Nous comptons actuellement pas moins de **six années de démarches répétées**, tant au niveau syndical que politique, par l'intermédiaire des Députés Grignon et Girardin.

Aujourd'hui, et malgré l'attention que vous avez bien voulu porter à cette situation, et nous vous en remercions, le problème reste entier. Aucune information supplémentaire ne nous est parvenue, notamment en terme d'échéance, via l'administration pénitentiaire.

Face à cette injustice fondamentale, subie par trois d'entre-nous, nous sommes contraints d'entamer une action relayée par les médias locaux, de manière à la rendre visible par l'ensemble de la population.

Téléphone : 05-08-41-23-20 ♦ Télécopie : 05-08-41-27-99


E-mail : cfdt.spm@cheznoo.net

URL : <http://www.cfdtspm.com>

Ainsi, nous avons l'honneur de vous demander une nouvelle fois, de bien vouloir tout mettre en œuvre afin de nous informer d'une **échéance précise** sur leur titularisation. De plus, compte tenu du différentiel de rémunération important entre les titulaires et les contractuels pour travail égal, nous demandons dans l'attente de l'organisation des examens réservés, **une revalorisation rétroactive de 20% de leur rémunération forfaitaire brute journalière à compter du 1er janvier 2013.**


Nous vous prions d'agréer, Madame le Garde de Sceaux, l'expression de notre haute considération.


Les agents (titulaires et contractuels) du centre pénitentiaire,


Jérôme Jean Michel


JULIAN D


Le Bars Frank


Pathe Eugène


De Klum David


Jare Patrick


Stéphane Penin


Copies :

- Madame Marilyse LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique,
- Madame Annick GIRARDIN, Député de Saint-Pierre et Miquelon,
- Madame Karine CLAIREAUX, Sénateur de Saint-Pierre et Miquelon,
- Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire,
- Monsieur le Directeur interrégional de l'Outre-Mer,
- Madame la Cheffe d'établissement de Saint-Pierre et Miquelon,
- Marie-Odile ESCH - Secrétaire Générale du Syndicat INTERCO CFDT
- Madame Brigitte JUMEL - Secrétaire Générale de l'UFFA CFDT
- Monsieur Jean-Jacques MANACH - Délégué Outre-Mer CFDT

Téléphone : 05-08-41-23-20 ♦ Télécopie : 05-08-41-27-99

E-mail : cfdt.spm@cheznoo.net

URL : <http://www.cfdtspm.com>